

Michael Bowles sera détenu jusqu'à la tenue de son procès

QUÉBEC — Le juge Gaston Desjardins n'a pas cru Michael Bowles et il a ordonné la détention du médecin britannique jusqu'à la tenue de son procès pour agression sexuelle, qui débutera le 16 mai.

textes de RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le magistrat a qualifié d'incroyable la version de l'accusé, d'après laquelle il a conclu que son dossier était clos quand son avocat lui a remis son passeport, le lendemain de sa remise en liberté provisoire, en juillet 1990. Lundi, Bowles a invoqué des problèmes de communication avec son avocate unilingue pour expliquer son départ du Canada.

Pourtant, l'engagement qu'il avait signé pour être libéré, en attendant son procès, comportait l'obligation de se présenter à la sûreté municipale de Québec une fois par semaine, de demeurer dans les limites de la ville, et de remettre son passeport dans un délai de 24 heures. Or, c'est précisément le lendemain qu'il se voyait remettre celui-ci et qu'il s'en servait pour fuir, laissant der-

rière lui les 5000 \$ déposés en guise de caution.

En novembre 1993, Bowles était appréhendé en Angleterre puis remis en liberté provisoire. En mars, il se livrait pour revenir à Québec et faire face à la justice.

De la version de l'accusé, le juge Desjardins a conclu qu'il ne pouvait lui faire confiance. Il a noté qu'au cours du contre-interrogatoire mené lundi par le procureur de la Couronne, Me Rachel Boivin, le médecin représenté par Me Richard Grenier a souvent esquivé les questions et a tourné autour du pot, entre autres sur les problèmes de langue qu'il invoquait.

En somme, le juge a conclu à un manque de crédibilité et il a annulé le cautionnement. Par l'entremise de son avocat, l'accusé a ensuite fait un nouveau choix pour subir son procès devant un juge de la cour du Québec, puis on a retenu la semaine du 16 mai pour l'instruction.

Les policiers recommandent certains avocats aux prévenus

QUÉBEC — Depuis toujours, les policiers recommandent aux prévenus les services de certains avocats en particulier, souvent parce qu'ils ont la réputation de « régler », c'est-à-dire de plaider coupable, plutôt que d'exiger la tenue d'un procès.

C'est ce que soutient Me Rénald Beaudry, le président de l'Association des avocats de défense de Québec. Il réagissait ainsi au témoignage rendu lundi par le Dr Michael Bowles, le médecin britannique accusé d'agression sexuelle à Québec, en 1990. Ce dernier a indiqué que c'est sur la recommandation de policiers de la sûreté municipale de Québec qu'il avait retenu les services d'une avocate dont l'unilinguisme avait rendu leurs communications laborieuses.

À l'exception de la Gendarmerie royale du Canada, de dire le président de l'Association des avocats de défense, tous les corps policiers ont l'habitude de recommander certains avocats aux individus qui viennent d'être appréhendés. Pourtant, le Code de déontologie policière leur interdit de faire de telles suggestions.

Conscient que ses remarques risquent de déplaire à certains de ses membres, Me Beaudry ajoute que ce sont souvent les enquêteurs affectés aux dossiers qui suggèrent les noms d'avocats qui « règlent et ne plaident pas ». Les motivations des policiers peuvent aussi provenir de liens de parenté, d'amitié ou autres, explique Me Beaudry, précisant que de telles recommandations proviennent également d'agents du centre de détention ou du palais de justice.

Peu après sa mise sur pied,

l'Association des avocats de défense a pris des mesures pour contrer ces gestes. Des listes d'avocats ont été distribuées aux corps policiers en leur demandant de les afficher à proximité des appareils téléphoniques mis à la disposition des détenus.

De plus, un service de garde permanente, auquel participent à tour de rôle la plupart des criminalistes, a été mis sur pied. Des affiches informant les détenus qu'en tout temps ils peuvent communiquer avec un criminaliste ont également été distribuées aux corps policiers. « On s'en sert peu, ça n'a rien changé... », indique laconiquement Me Beaudry.

À la sûreté municipale de Québec, le porte-parole Gilles Savard nie que des suggestions ou recommandations de noms d'avocats soient faites aux personnes appréhendées. Selon l'agent Savard, on ne l'a pas fait dans l'affaire Bowles non plus, contrairement à ce que ce dernier a déclaré sous serment.

À la centrale du parc Victoria, la liste d'avocats et l'affiche informant de l'existence d'un service de garde ont été apposées au mur, près de l'appareil téléphonique, de dire l'agent Savard. Non seulement les policiers sont-ils soumis au Code de déontologie, ajoute-t-il, mais celui-ci fait partie intégrante du livre des directives en vigueur à la sûreté municipale.

Accident d'hélicoptère: les passagers de retour au boulot

RIVIÈRE-À-PIERRE — Les deux travailleurs de Vibec blessés lundi soir lors du crash d'un hélicoptère au nord de Rivière-à-Pierre, étaient de retour au boulot, hier, a fait savoir un porte-parole de l'entreprise, Pierre Leduc. « Ils n'ont subi que des égratignures. Ils ont été très chanceux dans leur malchance », a-t-il commenté.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

L'appareil, un Bell 206-B loué par la compagnie Vibec de Victoriaville à la compagnie Essor Hélicoptères de Sainte-Foy, s'était à peine élevé d'un mètre dans les airs lorsqu'il est retombé sur le côté. Quatre employés de Vibec et le pilote y prenaient place. Les travailleurs revenaient à leur base de Rivière-à-Pierre.

Hier matin, des représentants d'Essor Hélicoptères se sont rendus sur les lieux de l'accident, à une quarantaine de kilomètres au

nord de Rivière-à-Pierre. Hydro construit à cet endroit une ligne de 753 000 volts entre LG-2 et le poste de Jacques-Cartier, à Pont-Rouge. Cette section n'est pas accessible par voie terrestre. Les gens d'Essor devaient déterminer si l'hélicoptère était encore récupérable. Les pales, le rotor et les patins ont été sérieusement endommagés. Ils devraient toutefois pouvoir le ramener à Sainte-Foy par la voie des airs.

Pierre Leduc ne pense pas que l'accident soit dû au fait que l'appareil était trop chargé. « Il n'y avait pas de marchandise dans l'hélicoptère », a-t-il expliqué. Chez Essor Hélicoptères, personne n'a voulu émettre de commentaire.

Le Bureau de la sécurité du transport a institué une enquête.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 19-04-94
3-7-3
0-4-8-4

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...

Abonnez-vous:

647-3333 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

lundi au jeudi: 7h à 17h30

vendredi: 7h à 17h

deux heures d'appel suivantes: samedi et dimanche: 8h à 12h

LE SOLEIL

France Lefrançois-Bouchard choisie candidate libérale dans Montmorency

BEAUPORT — France Lefrançois-Bouchard a été choisie sans opposition candidate libérale dans la circonscription de Montmorency, hier soir, à Beauport.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Mère de trois enfants et mariée à Serge Bouchard, la candidate est issue d'une grosse famille de Courville et s'est illustrée par la fondation du Regroupement des organismes socio-communautaires de Beauport et par son animation pastorale pour le diocèse de Québec, se voulant « la conscience sociale » du parti dans la région.

« Des promesses, je n'en fais pas. Je suis une femme d'action », dit celle qui se dit « rassembleuse et négociatrice » avec son sens de l'organisation, de la concertation et du partenariat. Elle devra affronter le député sortant du Parti Québécois, M. Jean Filion.

« M. Filion a eu une carrière politique mouvementée et il devait souvent passer au bureau du patron pour ses prises de position! Même son investiture s'est faite dans la tourmente. Nous allons redonner le comté au parti Libéral », a commenté le ministre Jean Leclerc.

Les députés Rémi Poulin (Chauveau), Daniel Bradet (Charlevoix), France Dionne (Kamouraska), Robert Therrien

(Rousseau), Michel Després (Limoilou-Beauport) et la candidate libérale de Jean-Talon Margaret Delisle, mairesse de Sillery, as-

sistaient à l'événement à forte saveur électorale qui avait réuni près de 200 personnes au Centre communautaire Les Chutes.



Le ministre responsable de la région de Québec, M. Jean Leclerc, assistait à l'investiture de France Lefrançois-Bouchard comme candidate libérale dans Montmorency.

L E N T E T U N®



COL BLANC EN TOILE

LE POLO RUGBY
59.95

LE POLO TENDANCE DU PRINTEMPS! LONG, CARRÉ, EN JERSEY PUR COTON À LARGES RAYURES CONTRASTANTES AVEC COL BLANC EN TOILE, BOUTONNAGE SOUS PATTE EN GROS-GRAIN CHEVRONS, BOUTONS DE CAOUTCHOUC. COLORIS NEUTRES ET VIFS. P.M.G.T.G. RÉG. 80.00



VALEUR EXCEPTIONNELLE

LE BAS COTON CÔTELÉ
3.99

LE BAS SPORT IDÉAL POUR LE WEEK-END! TRICOT DE CÔTES LARGES, COLORIS CHINÉS DE BLEU, VERT ET GRIS OU BLANC, ROUGE, LIN, MARINE, NOIR, CHARBON. TAILLE UNIQUE. RÉG. 5.00



MINI PIED-DE-POULE

NOS COMPLETS LAINE FROIDE
269.95

UN TISSAGE EXCEPTIONNELLEMENT LÉGER POUR DES COMPLETS D'ÉTÉ CONFORTABLES ET IMPECCABLES! STYLE DOUBLE BOUTONNAGE, COUPE DÉCINTRÉE, ÉPAULES DE CONSTRUCTION SOUPLE. PIED-DE-POULE EN TONS DE TAUPE, BLEU, OLIVE, NOIR ET BLANC. 38 À 46 DANS LA COLLECTION. RÉG. 335.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

ÉCHOS DES DEUX RIVES

TOURELLE

Manifestation au CLSC

Le réaménagement de postes au CLSC des Berges fait des mécontents. Récemment, une dizaine de manifestants ont occupé les bureaux du point de service de Tourelle pour protester contre le départ d'une infirmière, Georgette Pelletier. « Nous craignons que la venue d'un infirmier soit une des étapes menant à la fermeture du CLSC local », a déclaré la porte-parole des manifestants, Rose-Aimée Saint-Laurent. Pour sa part, l'infirmière, menacée de sanctions, a effectué bénévolement des visites à domicile. La représentante du syndicat, Francine Asselin, a indiqué que trois infirmières sur 12 ont refusé de se plier aux dispositions d'un plan de réaménagement des tâches.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Compressions à l'hôpital

Les compressions imposées par le ministère de la Santé et des Services sociaux forceront les administrateurs de l'Hôpital des Monts à réduire le budget de 300 000 \$ pour l'exercice 1994-1995. La révision de l'offre de services, l'accroissement de la productivité et la maximisation des revenus comptent parmi les principaux éléments d'un plan d'action visant à atteindre cet objectif.

BAIE-COMEAU

Grève à la caisse pop

La direction de la Caisse populaire Desjardins de Forestville et ses syndicats ont débuté un processus de conciliation en vue de mettre fin à la grève décrétée il y a deux semaines. Un conciliateur du ministère du Travail a rencontré les deux parties, vendredi dernier. De nouvelles rencontres sont prévues pour les prochains jours. Le syndicat affilié à la CSN n'approuve pas l'attitude de Desjardins qui utilise des administrateurs pour offrir des services à la clientèle. Le syndicat craint que cette situation envenime le conflit.

NEW RICHMOND

Salon Info-Services

Le 12e Salon Info-Services se déroulera du 22 au 24 avril, au Centre sportif de New Richmond. Ce salon de l'information et des services vise à rapprocher les programmes et services gouvernementaux des citoyens. Trente-deux ministères et organismes dont neuf de la région seront sur place. L'entrée au salon est gratuite.

EST DU QUÉBEC

Carrefour régional

Une importante rencontre sur « La place que les aînés et des retraités occupent dans la société » se déroulera, le mardi 20 mai, à l'Université du Québec à Rimouski. Informations : 724-1661.

Des commerces fermeront s'ils ne reçoivent pas d'aide
Matapédia crie au secours!

L'embâcle refuse de céder

MATAPÉDIA — Des commerces de Matapédia, dévastés par un embâcle et la crue de la rivière Restigouche dimanche, vont fermer si le gouvernement du Québec ne leur vient pas rapidement en aide, contrairement à ce qui s'est passé lors de la dernière inondation majeure, en 1992.

par GILLES GAGNÉ
 collaboration spéciale

Les propriétaires de ces établissements sont formels; les dommages sont trop élevés pour qu'ils puissent assumer seuls le fardeau financier des réparations et dans certains cas, de la reconstruction.

Le Motel Restigouche, situé, comme le cœur du village, au confluent des rivières Matapédia et Restigouche, a subi des dégâts évalués sommairement à près de 400 000 \$. Son propriétaire Pete Dubé déclare qu'il ne pourra payer les réparations seul comme en 1992. « J'avais subi des dommages de 86 000 \$ en 1992 et je n'ai rien reçu. »

La municipalité n'a guère été plus chanceuse avec sa réclamation de 1992. Elle n'a reçu que 58,71 \$ contre des dommages de 7159,90 \$. Le total des réclamations des secteurs privé et public s'était élevé à 273 000 \$ et seulement une faible partie de cette somme a été versée. Au ministère de la Sécurité publique, on « étudie » encore les dossiers.

Selon la maire Jacqueline Beaulieu, une cinquantaine d'emplois sont menacés dans le village si une aide financière n'est pas accordée à une demi-douzaine de commerçants. Dans une municipalité de 900 personnes, les conséquences seraient énormes.

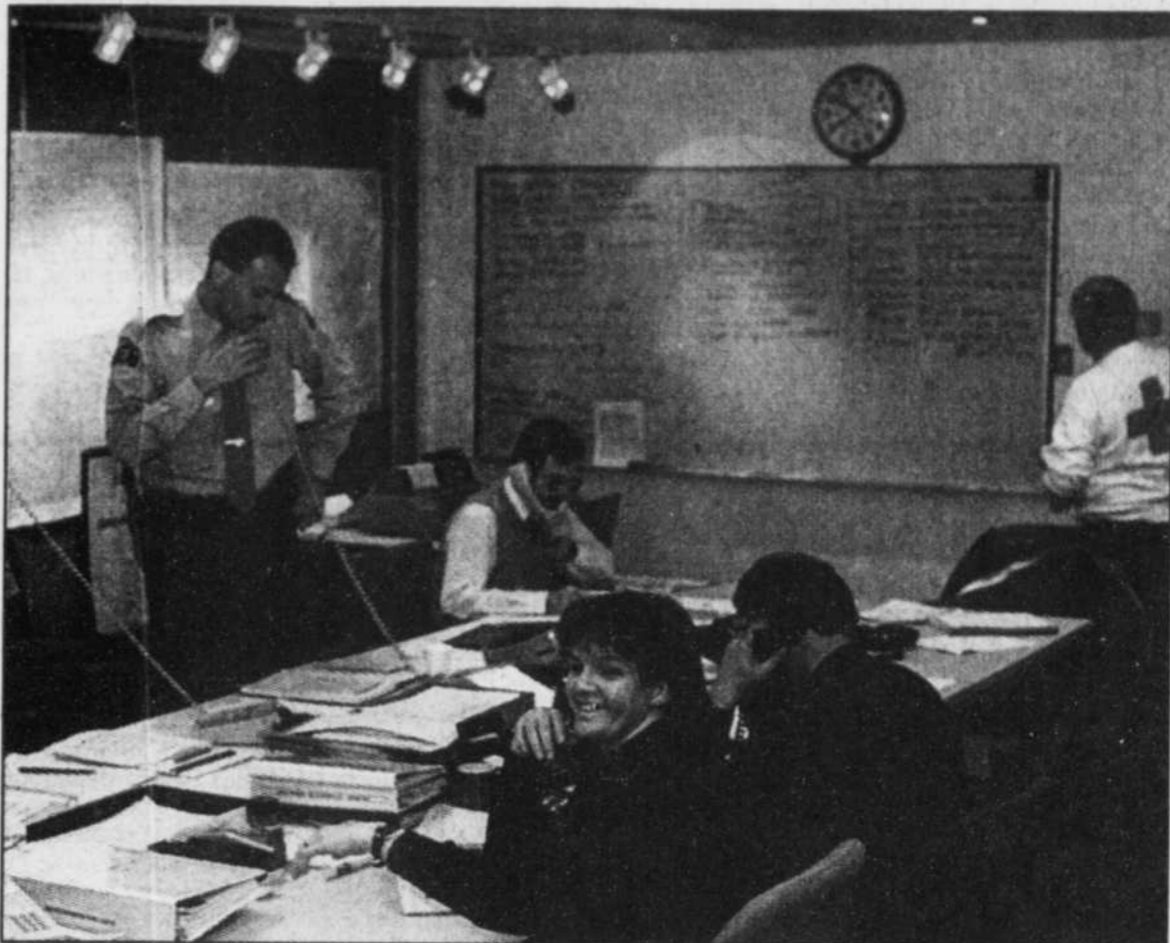
L'école des Deux rivières aurait subi des dégâts d'au moins 1 million \$. « Des équipements neufs de 209 000 \$ pour le secteur technique n'ont même pas eu le temps de servir », résume son directeur Normand Gauthier, qui tentera, avec son équipe, de redémarrer les cours pour les 500 étudiants au cours de la semaine prochaine.

Jean Poirier évalue quant à lui les dommages à son grand magasin de meubles à un quart de million \$. Au CLSC Malauze, un chiffre officiel ne sera pas connu avant quelques jours, mais on parle de centaines de milliers \$.

« La situation est d'autant plus épineuse que l'agrandissement n'était pas complété. Le CLSC demeure fermé jusqu'à nouvel ordre », précise-t-on.

Au centre de distribution de Provigo, le principal employeur du village avec 80 personnes, les activités devraient reprendre en fin de semaine.

Au moment de mettre sous presse, l'embâcle de la rivière Matapédia n'avait toujours pas cédé. Le défunt pont de Saint-Alexis n'avait pas bougé non plus, retenu par des câbles à ses assises et soutenu par la glace. On espère qu'il s'ouvrira en deux lors de l'immense débâcle, pour laisser passer les glaces et les milliers d'arbres qui sont à la dérive.



Le centre de coordination de la Sécurité civile pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord, situé à Rimouski, surveille depuis samedi les cours d'eau du territoire de La Pocatière à Gaspé.

Inondations en Gaspésie: le centre de coordination a pompé

RIMOUSKI — La vingtaine de personnes qui coordonnent depuis samedi « l'Opération inondation » dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont subi un véritable baptême de feu dans une région généralement peu identifiée à ce genre de sinistres.

par CARL THÉRIAULT
 collaboration spéciale

Matapédia, Bonaventure, Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Cap-Chat, Rimouski et bien d'autres ont dû faire face à la crue des eaux printanières.

Le directeur général de la Sécurité civile régionale, Jean-Guy Paquet, est fier de son équipe. « C'est une organisation régionale qui n'avait jamais été mobilisée auparavant. En moins de deux heures, en fin de semaine, le centre des opérations était complètement opérationnel. »

L'ampleur du territoire à couvrir et la préparation des équipes ont présenté tout un défi. « Dans la planification, on avait prévu que, pour plusieurs personnes, ce serait une première

expérience. Chacun des ministères a bien assumé sa responsabilité », a-t-il ajouté.

À Place Saint-Laurent, au centre-ville de Rimouski, la coordination interministérielle (transports, Sûreté du Québec, environnement, affaires municipales...) parfois bien abstraite pour le contribuable, est des plus concrètes dans un concert inachevé de sonneries téléphoniques qui s'ajoutent aux échanges verbaux d'information.

La salle de contrôle est bardée de cartes géographiques et d'un tableau des rivières à risques qui indiquent, entre autres, le niveau d'alerte en fonction de l'évolution du débit des rivières. Plus de 27 cours d'eau à surveiller dans un territoire s'étendant de La Pocatière à Gaspé.

Des données préalablement traitées par un système informatique du ministère de l'Environnement et qui sont mises à jour aux trois heures.

Le propriétaire d'un camping inondé veut savoir à qui il peut se référer pour avoir de l'aide. Tout de suite, on lui donne ré-

ponse sur le processus d'accès au programme d'aide qui suivra l'adoption d'un décret ministériel.

Le réseau d'une trentaine de surveillants relevant du monde municipal a fonctionné à plein régime en plus des autres appels nécessaires aux cas critiques comme à Matapédia où a été établi un centre temporaire local des mesures d'urgence.

Une surveillance visuelle des cours d'eau mais aussi des points de repères gradués sur le terrain qui ont permis d'évaluer le plus correctement possible le degré d'urgence de chacune des situations.

Middlemiss visitera les lieux

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, attend de connaître l'évaluation qui sera faite dès ce matin par ses émissaires dépêchés à Matapédia avant de préciser l'aide financière qui sera apportée aux sinistrés de la débâcle de la rivière Restigouche.

par GILBERT LEDUC
 LE SOLEIL

Il se rendra d'ailleurs sur les lieux aujourd'hui et aura un entretien avec la mairesse de Matapédia, Mme Jacqueline Beaulieu. Il rencontrera par la suite la presse à 11 h et visitera le centre de coordination de Rimouski, d'où il fera un point de presse vers 12 h 45.

« Une fois qu'on aura l'évaluation des dommages, on n'hésitera pas à agir », a promis Robert Middlemiss qui a discuté hier au cours des dernières heures, avec la mairesse Jacqueline Beaulieu.

Le nouveau député de Bonaventure, Marcel Landry, a demandé au ministre de la Sécurité du Québec si le gouvernement allait être plus expéditif qu'en 1992 dans le paiement de l'aide financière aux sinistrés de Matapédia. « Des citoyens de Matapédia n'ont pas encore été remboursés à la suite des inondations de 1992 », a rappelé le député de Bonaventure.

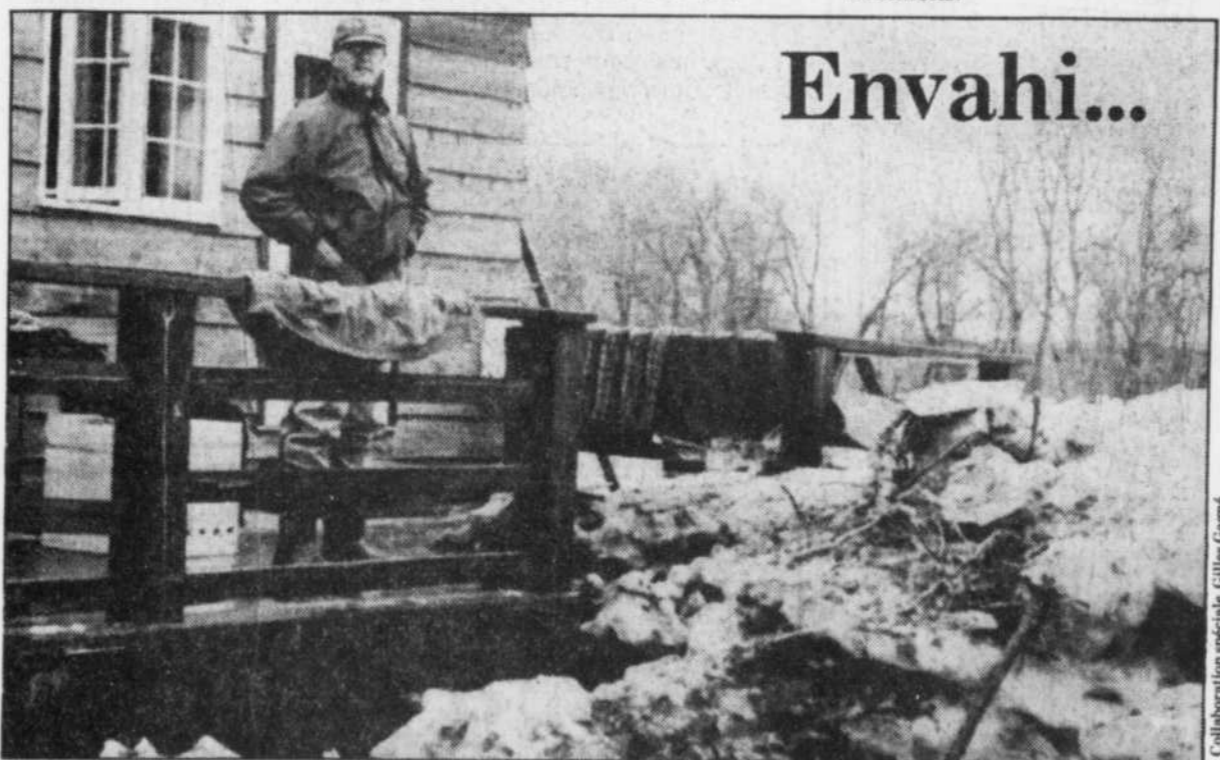
À ce sujet, Robert Middlemiss était tout fier de souligner que sur les 19 réclamations présentées à l'État, « à ce jour, cinq sont réglées ». L'État a versé, selon le ministre, 23 000 \$ des 40 000 \$ du montant total des réclamations.

Outre les cinq dossiers réglés, le ministre fait état de cinq autres « qui ont un paiement partiel » et des neuf derniers cas « qui sont dans l'attente de documents prouvant les réparations ».

La cote d'alerte diminue

CAP-CHAT — La cote d'alerte est passée de « critique » à « moyenne » sur les rivières Cap-Chat et Sainte-Anne. À Cap-Chat, la situation demeure préoccupante même si l'embâcle situé à deux kilomètres de la route 132 s'est légèrement fissuré. Une vingtaine de sous-sols ont été inondés. L'eau s'écoule partiellement dans l'une des bretelles de la rivière.

À Sainte-Anne-des-Monts, l'embâcle situé à 500 mètres de la route 132 s'est fissuré et le niveau d'eau a baissé de 60 cm, en amont. Un autre embâcle, localisé dans le secteur de Cap-Seize, s'est disloqué sans causer de dégâts.



Pete Dubé, de Matapédia, indique que le lit de la rivière Restigouche se trouve généralement à plus de 30 pieds (9 mètres) sous le niveau du balcon de sa maison, que les glaces ont atteint dimanche.

Visitez le stand LE SOLEIL à

L'EXPO NATURE DE RIMOUSKI

du 21 au 24 avril



Rencontrez notre chroniqueur

ANDRÉ-A. BELLEMARE



ABONNEZ-VOUS*
sur place

**ET RECEVEZ
 AUTOMATIQUEMENT
 UN CADEAU**

* Abonnement payé à l'avance

LE SOLEIL

La fusion avec Ste-Flavie n'est pas une priorité, selon le maire de Mont-Joli

MONT-JOLI — La ville de Mont-Joli ne veut plus verser de compensations financières à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste et diminuer radicalement celles remises à Saint-Flavie. Pour ce faire, elle demande à l'Assemblée nationale du Québec de revoir les projets de lois privés adoptés il y a plusieurs années au sujet de l'annexion à Mont-Joli d'une partie du territoire de ces deux entités municipales.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Une question d'équité fiscale, a déclaré le maire de Mont-Joli, Guy D'Anjou, qui affirme que la modification de certaines lois publiques au plan municipal est venue accroître les effets négatifs des lois privés régissant ces annexions.

Deux irritants justifieraient cette position, a ajouté Guy D'Anjou lors d'une conférence de presse donnée à l'hôtel de ville de Mont-Joli.

La surtaxe sur les immeubles non résidentiels et le calcul de la richesse de Mont-Joli pour la contribution de Mont-Joli à la MRC de la Mitis défavoriseraient les contribuables mont-joliens. « Il est capital que les villes-centres puis-

sent être traitées équitablement au plan fiscal », a lancé le maire Guy D'Anjou.

Depuis le milieu des années 80, plus de 1 million \$ ont été versés à chacune de ces deux municipalités. Cette offensive des autorités mont-joliennes ravivera le débat autour de l'idée de regroupement municipal.

« La ville de Mont-Joli désire une fusion avec Saint-Jean-Baptiste mais avec Sainte-Flavie, ce n'est pas une priorité », a souligné le premier citoyen de Mont-Joli.

Pour lui, il n'est pas question de financer le prolongement d'aqueduc et d'égouts à Saint-Jean-Baptiste « s'il reste séparé ».

Le maire Georges-Henri Dion-

ne de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a été informé vendredi par le ministre Claude Ryan de l'existence de ce projet de loi privé sur lequel il ne veut officiellement pas faire de commentaires.

L'enjeu pour cette municipalité de 750 habitants est la perte d'une somme de 100 000 \$ par année sur un budget de 1 demi-million \$.

Pour les 870 citoyens de Sainte-Flavie pour un budget similaire, Mont-Joli leur a versé 165 000 \$ l'an dernier.

Les autorités municipales mont-joliennes souhaitent faire voter rapidement les deux projets de loi privés par l'Assemblée nationale avant la tenue des prochaines élections provinciales.



L'objectif de l'organisme est de conserver les ressources en favorisant le recyclage du papier et du carton.

Récupération 7Vies vit des heures difficiles

SEPT-ÎLES — Récupération 7Vies de Sept-Îles vit des heures difficiles et pourrait fermer ses portes d'ici 15 jours. Pour survivre, l'organisme qui récupère le papier et le carton demande aux autorités municipales de lui accorder une subvention de 30 000 \$ et de l'autoriser à récupérer le métal au terrain d'enfouissement sanitaire.

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

Récupération 7Vies a débuté ses opérations il y a environ un an. Organisme à but non lucratif, son objectif est de conserver les ressources en favorisant le recyclage du papier et du carton. Mais les subventions gouvernementales et les 70 tonnes de produits recyclés mensuellement ne permettent pas à l'organisme de s'autofinancer. De neuf employés au plus fort des opérations, ils ne sont plus que cinq à l'heure actuelle dont quatre à temps partiel.

Pour Marcel Gravel, président de Récupération 7Vies, le sort de l'organisme repose maintenant entre les mains de la municipalité. « Nous avons sollicité une aide financière de 50 000 \$ qui a été réduite par la suite à 30 000 \$. De plus, nous avons demandé au conseil municipal l'autorisation de récupérer du métal au site d'enfouissement sanitaire afin de le revendre à des entreprises de Sept-Îles et de l'extérieur. Dans les deux cas, les réponses se font encore attendre. »

L'organisme allègue qu'une subvention de la ville permettrait de récupérer un total de 2500 tonnes de différents produits annuellement. Une quantité qui ne se retrouverait donc pas dans le terrain d'enfouissement sanitaire, prolongeant sa durée du même coup.

Le temps presse pour Récupération 7Vies. M. Gravel menace de mettre la clé dans la porte d'ici 15 jours si la municipalité ne donne pas signe de vie. « Si on récupère le métal, cela devrait nous rapporter 2500 \$ par mois en plus d'ouvrir la porte à des subventions supplémentaires », affirme le président de l'organisme.

Le maire de Sept-Îles, M. Jean-Marc Dion n'est pas contre la récupération du métal mais il constate certaines contraintes. « Il ne faut pas nuire aux opérations de la municipalité qui se déroulent au site d'enfouissement sanitaire. La récupération de métal devrait donc se faire à un endroit bien précis. »

Pour ce qui est de l'aide financière de 30 000 \$ exigée par Récupération 7Vies, la municipalité n'a pas l'intention de répondre positivement à cette demande. « Il y a trois organismes environnementaux à Sept-Îles qui peuvent se concerter pour aider au maintien des opérations », explique le maire.

Un observateur gouvernemental pour rétablir le climat au CLSC des Berges

MONT-LOUIS — La ministre de la Santé et des Services sociaux a nommé un observateur pour rétablir le climat organisationnel au CLSC des Berges.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Au cours des deux prochains mois, Rénaud Turcotte, directeur général du CLSC du Centre de la Mauricie, assistera la direction générale et le conseil d'administration. Au terme de son mandat, il devra faire part de ses observations et soumettre un rapport à la ministre Lucienne Robillard sur la situation qui prévaut à ce CLSC.

La députée de Matane à l'Assemblée nationale, Claire-Hélène Hovington, estime que la nomination de M. Turcotte permettra « de rassurer la population et de rétablir le climat de travail. Cette formule a déjà été utilisée ailleurs, avec succès ».

Pour sa part, la présidente du conseil d'administration, Hélène Ouellet, s'est dite enchantée de la

décision ministérielle. « Il s'agit d'un support qui est très attendu et le c.a. lui apportera toute sa collaboration. Je crois également que sa venue permettra de rassurer la population qui démontre des signes d'inquiétude depuis quelques semaines. »

Johanne Dupuis, membre du comité de citoyens mis sur pied pour défendre les intérêts des usagers, demeure septique. « Nous rencontrerons l'observateur avant

de nous prononcer officiellement. Il s'agit d'un premier pas mais nous avons peu d'espoir. Une enquête publique aurait été préférable. »

Les infirmières réclament toujours un moratoire sur le réaménagement des postes consécutif à l'adoption d'un plan de redressement budgétaire. « Sans ce moratoire, le climat de travail ne pourra s'améliorer. Mais, à nos yeux, la nomination d'un observateur a le même effet que la tenue d'une enquête publique », soutient Micheline Barriault, présidente du Syndicat des infirmières et infir-

mères de l'Est du Québec.

Une crise de confiance secoue le CLSC des Berges depuis quelques mois. Citoyens et infirmières réclament la tenue d'une enquête publique et la démission de la directrice générale, Michèle Arcand. Ils craignent également que les mesures de redressement budgétaire se traduisent par une diminution de services aux usagers, ce que nie la direction. Le CLSC, sous-budgétisé, dessert quelque 12 000 personnes via cinq points de service. L'établissement accuse un déficit d'opération d'environ 140 000 \$.

Aucun autre projet d'Hydro

BAIE-COMEAU — L'avenir de la société Hydro-Québec sur la Côte-Nord repose, en grande partie, sur

l'aménagement du barrage sur la rivière Sainte-Marguerite et le suréquipement des centrales du complexe Manic-Outardes. Aucun autre projet majeur n'est à prévoir à court terme, affirme le vice-président de la région Manicouagan, M. Denis Pelletier.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Tel est l'essentiel du message qu'a livré aux gens d'affaires de la région de Baie-Comeau, le patron d'Hydro-Québec région Manicouagan, lors d'un souper de la Chambre de commerce. Rappelons que la région Manicouagan a été le berceau de la société d'État dans les années 50. À eux seuls, les deux aménagements de la rivière Bersimis répondaient alors à

la moitié des besoins en électricité à travers la province.

Par la suite, Hydro a réalisé les chantiers sur les rivières Manicouagan et Outardes. La puissance de ce complexe est de 28 000 mégawatts représentant ainsi 31 % de la production totale d'électricité d'Hydro-Québec. Générant 1100 emplois dans la région immédiate de Baie-Comeau, Hydro n'entrevoit pas pour l'instant de croissance ou de diminution significative de son personnel.

La population devra attendre encore un peu avant de voir la réalisation de centrales de pointe Manic 3A et Manic 2A, prévus pour l'aube de l'an 2000, estime M. Pelletier. Ces travaux répondraient à la demande d'énergie de pointe en période hivernale et représentent plusieurs centaines d'emplois.

En termes clairs, Hydro mise sur Sainte-Marguerite pour accroître le développement économique régional de la Côte-Nord, en 1994. Elle compte bien terminer le rééquipement du barrage Daniel Johnson cette année mais les autres centrales devront patienter encore une année ou deux, dit M. Pelletier. Une réfection majeure de la centrale Bersimis 1 est envisagée, mais aucune date n'est fixée pour l'instant.

ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

Transport scolaire: un parent porte plainte auprès du Protecteur du citoyen

QUÉBEC — Mme Lise Renaud, mère d'une fillette qui fréquente l'école primaire La Chaumière à Neufchâtel, a décidé de porter plainte auprès du protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, à la suite de la décision, lundi soir, de la commission scolaire de la Jeune-Lorette de ne plus accorder le transport scolaire dans une zone jugée « dangereuse », dans le secteur du boulevard de l'Ornière et de la rue Blain. Cette plainte est portée contre le ministère de l'Éducation et de la Science, et contre le ministère des Transports. Mme Renaud veut obliger le ministère de l'Éducation à donner aux parents, qui sont tenus légalement d'envoyer leurs enfants à l'école, les moyens d'assurer leur protection et leur sécurité, comme le prévoit le code civil. Elle demande que le ministère des Transports définitive et rende obligatoires des règles minimales de sécurité en matière de transport scolaire relativement aux zones dangereuses, pour éviter que les commissions scolaires abusent de leurs pouvoirs en ce domaine.

Le grand décompte des PASSAT TURBO DIESEL 1993

11 15 personnes profiteront d'un rabais exclusif à l'achat d'une Passat Turbo Diesel 1993.

ÉCONOMIQUES À L'USAGE...
Parcourez plus de 1100 kilomètres sans revenir à la pompe!
Économie de carburant: 6,3 L aux 100 km

JETTA et GOLF GARANTIE 10 ANS ou 160 000 km sans frais

modèles 1993 et 1994, neufs et démonstrateurs

URGENT BESOIN DE VÉHICULES D'OCCASION
Notre inventaire de véhicules d'occasion est à son plus bas niveau.

LA DIFFÉRENCE SUR LA RIVE SUD
Rinfret Auto Inc.
5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis 833-2133

RÉSULTATS
Tirage du 94-04-19

4	5	10	11	15
26	27	29	31	40
41	42	44	48	50
52	53	54	55	67

Prochain tirage: 94-04-20
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

QUOI?
Une lunette spéciale pour le maquillage des yeux, l'épilation des sourcils et plus...

OPTICIEN
Jacques Langlois

LIMOULOU - 455, 3e Avenue STE-FOY - 1113, rte de l'Église
MAIL CENTRE-VILLE - 460, St-Joseph (Édifice Holiday Inn)

523-8090
659-3816
528-8351

GRAND DESIGN POUR DE LA GRANDE MAÎTRISE.

Lorsque vous voulez une meilleure maîtrise de votre véhicule, les pneus haute performance A509 de Yokohama sont en plein ce qu'il vous faut. Le design de la bande de roulement et le composé ultra-adhérent de la semelle vous assurent d'une grande performance dans toutes les conditions de route. Et ces pneus sont couverts par la Protection Plus contre les risques routiers de Yokohama.

- Installation professionnelle
- Garantie exceptionnelle
- Prix concurrentiel

IMPORT EXPERT

PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES

YOKOHAMA
Radiaux de Performance
LES SUPERFORMANTS.

QUÉBEC: 645, Graham Bell / 1800, rue Saint-Paul / local 100 / Sainte-Foy / Québec / (514) 482-1188 / (418) 887-4022

CHICOUTIMI: 1800, rue Saint-Paul / local 100 / Chicoutimi (Québec) / Tel: (418) 936-9944

MONTRÉAL: 1203, Rue Gen-Pierre-2 / Longueuil / Québec / J4K 2G3 / Tel: (514) 828-2222

LE TOUR DE L'ÎLE EN COLLABORATION AVEC **LESOLEIL** **CKOI** PRÉSENTE

8 JOURS

Pas assez pour *Le Tour du Monde*
Juste assez pour *Le Grand Tour*

UNE GRANDE RANDONNÉE A VÉLO DE 8 JOURS
À TRAVERS 8 RÉGIONS DU QUÉBEC.
UN ITINÉRAIRE PITTORESQUE DE 700 KM
À PARCOURIR SEUL OU EN GROUPE.

UN ALLER-RETOUR MONTRÉAL / QUÉBEC
QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS.
INFORMATIONS ET
INSCRIPTION: (514) 847-VELO

LE GRAND TOUR
Du 6 au 13 août 1994

LES ARTS ET SPECTACLES

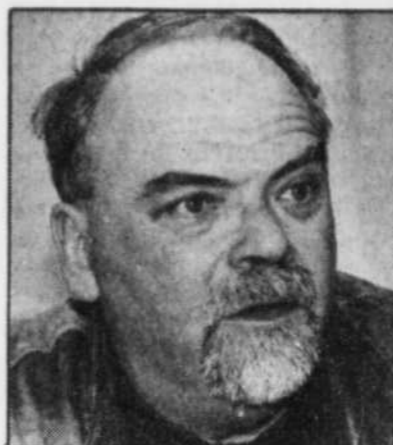
Samedi soir, à l'auditorium de la bibliothèque Gabrielle-Roy

Jean-Marie Vivier : un homme, une guitare

QUÉBEC — Depuis 25 ans, le Normand Jean-Marie Vivier a le privilège de vivre tant bien que mal de la chanson française. Le privilège, insiste-t-il, car aujourd'hui, un jeune chansonnier, même du calibre d'un Brel ou d'un Brassens, n'aurait aucune chance de percer en France.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« Un talent comme Brel ne pourrait penser à une carrière, tellement il y a peu de salles pour commencer », déplore Jean-Marie Vivier. Le chansonnier craint le pire pour l'avenir de la chanson française en France, où on sent maintenant l'obligation d'organiser une semaine de la chanson française annuelle. « C'est comme si on nous accordait des miettes, comme si on nous disait : « on vous donne une semaine et cessez de nous embêter », s'offusque Vivier.



JEAN-MARIE VIVIER

Le chansonnier en est à sa 4e visite au Québec depuis 1978. Fort d'un dernier disque, *Blessure* (pas

encore distribué chez les disquaires québécois), il propose samedi un spectacle à l'auditorium

Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy.

Les chansons de Jean-Marie Vivier n'ont jamais occupé les premières places des palmarès, le chansonnier n'a jamais fait les télé, parce qu'il ne fait pas affaire avec « les maisons de disques qui font passer leurs poulaillers » et avoue-t-il, un peu à cause de son mauvais caractère. Par contre, Jean-Marie Vivier est toujours demeuré un artiste libre, sans compromission. « Je ne veux pas avoir à rougir de ce que je fais. »

amené à chanter au Québec, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Grèce. « Dans tous ces pays, j'ai un ou deux amis sur qui je peux compter. » C'est là sa richesse.

Depuis 25 ans, sa passion ne se dément pas. « Chaque chanson est comme une pièce de théâtre. Je raconte la vie. La colère, la tendresse, l'humour. »

Jean-Marie Vivier a pris l'habitude, sur chacun de ses disques, d'interpréter un chanson de Félix Leclerc, son idole depuis toujours, et de Jean-Pierre Ferland. Sa première rencontre avec Félix Leclerc — le 24 avril 1970, il s'en rappelle comme si c'était hier — a été déterminante. Il espère rencontrer Jean-Pierre Ferland qu'il ne connaît pas encore au cours de ce séjour-ci.

Casavant construira un orgue « géant » à Fort Worth, au Texas

SAINT-HYACINTHE (PC) — La maison Casavant, de Saint-Hyacinthe, construira un orgue de 3,4 millions \$ pour la Broadway Baptist Church, de Fort Worth, au Texas, un contrat obtenu après 12 ans d'efforts.

Cet instrument sera le plus grand jamais signé par Casavant et représente le plus important contrat d'orgue octroyé en Amérique.

Les caractéristiques de l'orgue, dont on a présenté la maquette le mois dernier à la fabrique Casavant, sont aussi impressionnantes que le montant du contrat.

Pour avoir une petite idée des dimensions extraordinaires de l'orgue qui sera installé au Texas, il suffit d'imaginer que le plus long tuyau atteindra 10 mètres, soit deux fois plus qu'un instrument moyen.

L'orgue de Fort Worth comprendra 10573 tuyaux répartis dans 11 divisions distinctes et sera contrôlé par deux consoles de cinq claviers chacune.

« Le grand nombre de jeux qui composent cet orgue n'a pas pour but de produire un énorme volume sonore, mais bien plutôt de réaliser une palette de timbres d'une rare variété et des ensembles d'une texture particulièrement riche et chaleureuse », explique Jean-Louis Coignet, directeur artistique et expert chez Casavant.

Les 75 employés de cette entreprise ont donc du pain sur la planche, puisque l'instrument nécessitera 50 000 heures de travail en atelier. En outre, les équipes du facteur d'orgue de Saint-Hyacinthe passeront environ neuf mois à Fort Worth pour son installation et sa finition.

L'orgue à tuyaux, qui sera d'esthétique française et de tra-

dition Casavant, sera intégré à l'architecture de l'église baptiste du Texas et décoré d'imposantes boiseries.

« Ce ne sera d'aucune manière une copie d'instruments déjà existants, précise Jean-Louis Coignet. L'orgue de Fort Worth bénéficiera en outre de toutes les possibilités qu'offre la technologie électronique la plus élaborée qui permettra d'utiliser et de mettre en valeur les immenses ressources tonales de ce grandiose instrument, le plus grand orgue d'esthétique française au monde. »

Cet important contrat, que Casavant a signé au début du mois de mars, a été obtenu après un long travail d'évaluation effectué par des spécialistes embauchés par la Broadway Baptist Church de Fort Worth.

« C'est après des discussions qui ont débuté il y a 12 ans que l'église du Texas a choisi la maison Casavant pour réaliser cet instrument de prestige, explique Pierre Dionne, président et chef des opérations de la compagnie maskoutaine. Ils ont formé un comité d'étude qui s'est rendu à Vienne, à Paris et à Londres ainsi que dans sept États américains et deux provinces canadiennes avant de nous recommander. »

La maison Casavant de Saint-Hyacinthe construit des orgues depuis maintenant 115 ans et elle s'est forgée une solide réputation internationale.

Casavant a livré son premier instrument aux États-Unis en 1895. L'inauguration de celui de Fort Worth aura lieu en 1996.

Du théâtre à la carte pour les entreprises

QUÉBEC — On connaît assez bien le théâtre d'intervention sociale, dont le Parminou est l'émanation la plus évidente au Québec. En revanche, on méconnaît le théâtre d'entreprise qui fait pour le milieu des affaires ce que le premier accomplit pour le milieu social, c'est-à-dire disposer les esprits au changement, modifier les attitudes dans un sens profitable à l'entreprise.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Si méconnu soit-il, le genre a son festival international, présenté depuis trois ans à Nantes, en France. La manifestation se targue d'une imposante programmation et d'un palmarès. Et devinez qui a remporté le grand prix aux deux dernières présentations... Le Théâtre à la carte, dit TAC, une société montréalaise!

Celle-ci célèbre cette année son dixième anniversaire. Elle a créé jusqu'ici, en français et en anglais, quelque 500 scénarios à teneur

humoristique répondant à une multitude de préoccupations des entreprises. Elle s'est même dotée depuis 18 mois d'une succursale française, à qui elle doit d'ailleurs son triomphe nantais de la mi-mars. La démarche d'achat de formation : la boucle est bouclée, tel est le titre de cette intervention commise pour le groupe Renault.

La pièce illustre les retombées malvenues d'une action de formation menée à partir d'un cahier de charges mal construit... Son concepteur, M. Christian Poissonneau, est aussi le fondateur du Théâtre à la carte, que l'on peut rejoindre au (514) 272-9497.

Trois participantes de Québec pour « Lange Linceul »

Le Centre d'essai et de diffusion de l'art textile contemporain, à Montréal, présente jusqu'au 23 avril l'exposition collective *Lange Linceul*, à laquelle participent trois artistes de Québec. Il s'agit de Carole Baillargeon, Edmonde Poirier McConnel et Karen Trask. Lise Labrie, de l'Est du Québec, fait également partie des exposants, au nombre de neuf. Toutes les oeuvres abordent

l'émouvante question du corps humain qui, de sa naissance à sa mort, sera tantôt révélé tantôt caché de divers tissus rituels.



Cégeps en spectacle

Transformer des barils d'huile en tambour! Il fallait Steve Burman pour y penser. Gagnant de la bourse création de Cégeps en spectacle deux années de suite (en 1991-92 et en 1992-93), le jeune tambourinaire a présenté son étonnant numéro de percussion, hier, à la conférence d'information annonçant la finale nationale de cégeps en spectacle. Le concours a lieu samedi, au cégep Édouard-Montpetit. Quarante-sept collégiens présenteront onze numéros. Sophie Anttil (cégep de Lévis-Lauzon) et le groupe rock Noir Silence (cégep Beauce-Appalaches) représentent la région de Québec à cette finale nationale.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
PLACE CHAREST MARDIS et MERCREDIS 450
Du Pont et Place Charest - 529-9745
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL
INFO-HORAIRE: CINÉMA LIDO LÉVIS 837-0234, ST-GEORGES 228-7540, A LOUETTE ST-RAYMOND 337-2465

Le Samedi 23 avril, Journée de la Terre. Activités Gratuites. Prix à gagner. Venez explorer le Petit Champlain lors d'un rallye. Clinique d'identification de roches, de minéraux et de fossiles dans le hall du Naturalium de Québec. Kiosque de documentation et projection de films vidéos.
Venez fêter la journée de la Terre au Naturalium de Québec.
NATURALIUM DE QUÉBEC centre géoscientifique de Québec
84 Dalhousie, Vieux-Port de Québec

FAMOUS PLAYERS
GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries
SMOKING (G) Dolby 1:00-6:45
NO SMOKING (G) Dolby 3:50-9:30
D2: JEU DE PUISSANCE (G) Dolby 12:10-2:25-4:45-7:00-9:20
L'AGENT... FARCE 33 1/3 (G) Dolby 11:50-1:40-3:30-5:15-7:15-9:15
LA MAISON AUX ESPRITS (13+) Dolby 1:05-3:50-7:00-9:45
MADAME DOUBTFIRE (G) Dolby 7:05-9:35
POUCETTE (G) Dolby 11:45-1:35-3:25-5:10
PHILADELPHIE (G) Dolby 3:55-7:05-9:40
BEETHOVEN'S 2ND (V.F.) (G) Dolby 12:00-2:00
STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier
THREESOME (13+) Dolby 7:10-9:20
THE PAPER (V.O.A.) (G) 7:15-9:30
LA LEÇON DE PIANO (13+) 7:00-9:30

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES
Contribuez à la campagne de financement
un soutien des actions du mouvement populaire qui lutte contre l'appauvrissement et la détérioration des conditions de vie
permettre à des groupes de défense des droits de réaliser des activités de formation, d'éducation et de conscientisation
Un p'tit 20\$ pour nos vingt ans!
Fonds de Solidarité des groupes populaires de Québec
301, rue Carillon, Québec G1K5B3
529-4407
Une collaboration LESOLEIL
30 ANS DE SOLIDARITÉ
ÇA CHANGE LE MONDE!

Dans le cadre de la "Semaine des secrétaires" du 24 au 30 avril 1994
Le Soleil propose une occasion unique aux patrons et collègues de travail de proclamer l'estime qu'ils portent à leurs collaboratrices par un message dans la page spéciale intitulée...
Merci Chères Secrétaires
publiée le dimanche 24 avril dans la section "Magazine"
Toute inscription vous rendra éligible aux tirages suivants:
• 2 prix réservés aux secrétaires inscrites
1 FORFAIT AU MANOIR DES SABLES (ESTRIE)
1 FORFAIT À LA PINSONNIÈRE (CHARLEVOIX)
• Prix réservé aux inscriteurs
CERTIFICAT-CADEAU DE 100\$ ÉCHANGEABLE AU RESTAURANT LE BARON ROUGE
Attribution des prix à l'occasion de la "Journée des secrétaires" le mercredi 27 avril 1994.
Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.
INSCRIPTION: 647-3311 de 8 h à 17 h30
Les Annonces classées
LE SOLEIL
TARIF PRIVILÉGIÉ 5 lignes 10\$